



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six le dix-sept du mois de juin à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur Le Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 11 juin 2026.

Conseillers en exercice : 29 – Présents : 25 – Votants : 29.

Présents :

M. DUCAMP Philippe – Mme VALLIER Martine, Mme GARNET Laetitia, M. MONTFORT Anthony, Mme SOLTANI Arlette, M. DE ZEN Michel, Mme BIGOT-ROUSSEL Marjorie, M. CABEZAS Denis, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. GONZALEZ Frédéric, Mme BARBERA Sandra, M. ARDEVEN Yohann, Mme PEREIRA LIMA Marie-Christine, M. BORDES Olivier, Mme POLI Nathalie, M. VONTHRON Thibault, M. JIMENEZ Nicolas, Mme WILD Erine, M. CLERC Grégory, M. LAHAILLE Jean-Christophe, Mme MACIAS Claudy, M. AROUÉTÉ Nicolas, Mme LAMEUL Céline, M. VINCE Bernard, M. MADERES Olivier.

Excusés avec pouvoir : **Madame Elise POUPARD** pouvoir à **Monsieur Grégory CLERC** – **Monsieur Christophe SAULLE** pouvoir à **Madame Marie-Christine PEREIRA LIMA** – **Monsieur Didier GARCIA** pouvoir à **Madame Martine VALLIER** – **Madame COSTES Christelle** pouvoir à **Madame Arlette SOLTANI**.

Madame Arlette SOLTANI est désignée secrétaire de séance.

2026-1706 - 39 : Acquisition d'une parcelle communautaire AL 673 (trottoir) - rue de la Mairie

Rapporteur : Martine VALLIER

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acquisition de la parcelle AL 673 (trottoir) et l'intégration dans le domaine privé de la commune.

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux, rue de la Mairie et de l'emplacement réservé n°25 du PLU, la Communauté des Communes a dû reculer la clôture de sa propriété (station d'eau potable) cadastrée AL 176 de 1m70. Celle-ci a fait procéder à un bornage des nouvelles parcelles AL 672 - station et AL 673 d'une superficie de 51 m², représentant la partie élargie du trottoir rue de la Mairie.

En date du 02/12/2025, le Conseil Communautaire a délibéré favorablement à la cession de la parcelle AL 673 d'une superficie de 51 m² à la commune de Ludon-Médoc à titre gratuit.

En date du 20/11/2025, le service des Domaines a indiqué à la Communauté des Communes Médoc Estuaire que l'opération envisagée peut être réalisée sans avis préalable de leur part.

Les frais engagés dans le cadre de cette cession à la commune seront à la charge de la Communauté des Communes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AL 673 d'une superficie de 51 m² (trottoir) à titre gratuit.
- **APPROUVE** son incorporation dans le domaine privé de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire,

Vote du conseil municipal :

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

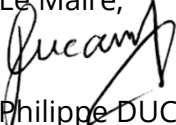
Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 17 juin 2026

Le Maire,


Philippe DUCAMP



La secrétaire de séance,


Arlette SOLTANI

REFERENCES CADASTRALES

AL-176 - 04 a 88 ca

LEGENDE

- Application cadastrale
- Borne O.G.E. nouvelle
- Borne O.G.E. existante
- Clou d'arpentage
- Alimentation électrique + Eclairage
- Elargissement "Rue de la Mairie"
Partie à rétrocéder (S=51ca)
Emplacement réservé n°25 du PLU de
Ludon-Médoc
- Point d'appui
- Signe de mitoyenneté
- Clôture légère grillagé

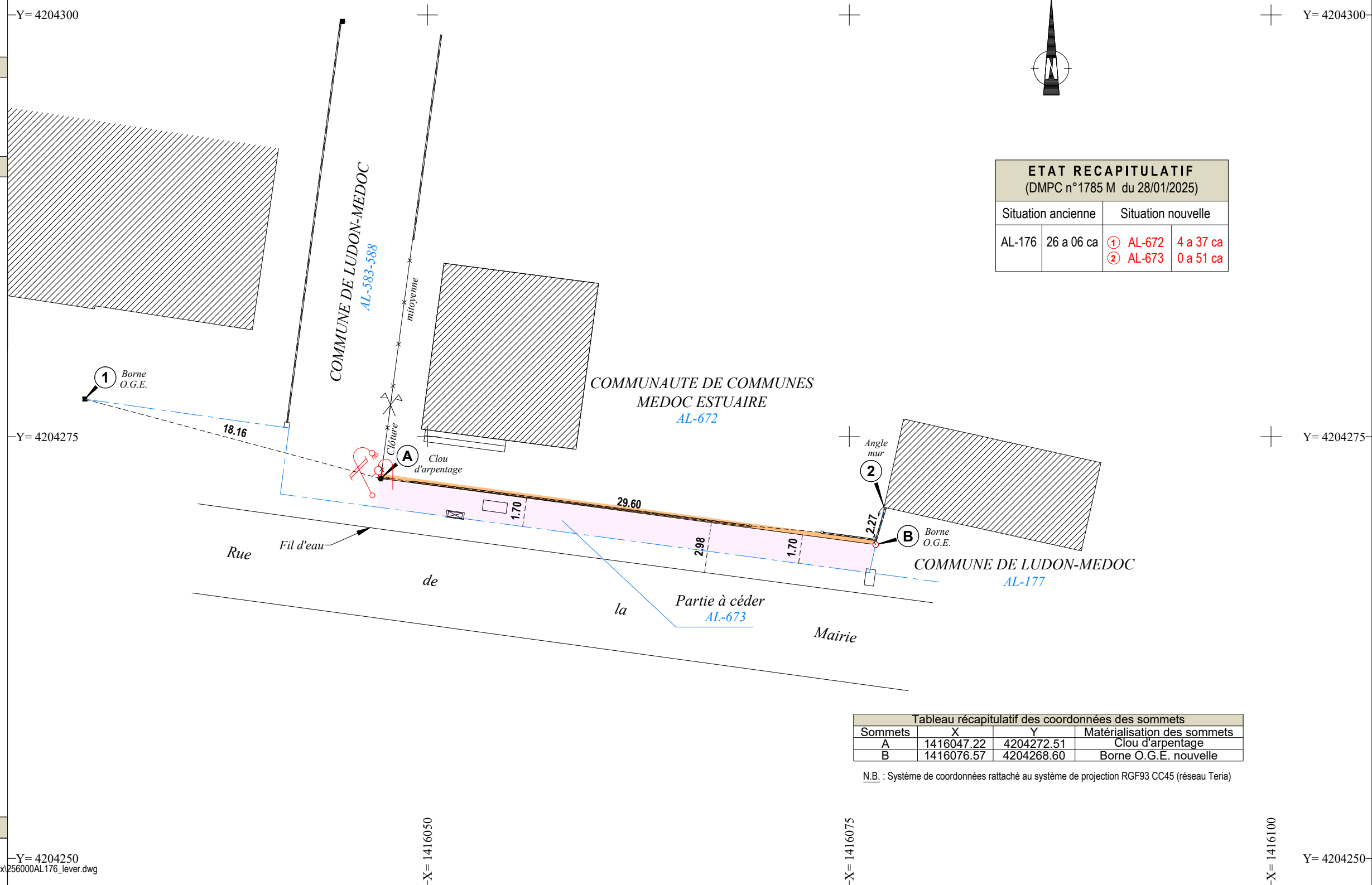
Références à rappeler

Dossier N° S24-459
Dressé le 06/11/2024 (fc) - Complété et terminé le 17/10/2025 (ys)
réf DAO : T:\DIVERS\CDC MEDOC ESTUAIRE_LUDON_S24-459\Borinage après travaux\2560000AL176_lever.dwg
Onolet : PLAN DE DÉLIMITATION

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Commune de Ludon-Médoc
Lieu-dit : " Le Bourg "
Propriété de la COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE
PLAN DE DELIMITATION
(Sommets A à B)

Echelle : 1 / 250

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le 18/06/2026
ID : 033-213302565-20260617-2026_1706_39-DE



ETAT RECAPITULATIF (DMPC n°1785 M du 28/01/2025)			
Situation ancienne		Situation nouvelle	
AL-176	26 a 06 ca	① AL-672 ② AL-673	4 a 37 ca 0 a 51 ca

Tableau récapitulatif des coordonnées des sommets			
Sommets	X	Y	Matérialisation des sommets
A	1416047.22	4204272.51	Clou d'arpentage
B	1416076.57	4204268.60	Borne O.G.E. nouvelle

N.B. : Système de coordonnées rattaché au système de projection RGF93 CC45 (réseau Teria)